

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 07 07 2020



Campagne 2019-2020



Comme tous les secteurs d'activités économiques, celui de l'agriculture est impacté, même si des efforts sont faits pour limiter cela. Les équipes en charge du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) hebdomadaire poursuivent leur activité, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, afin de vous fournir les informations techniques de qualité dont vous avez besoin pour gérer votre exploitation.



Sommaire

Maïs	p 02
Betterave	p 09

A retenir cette semaine :

Maïs :

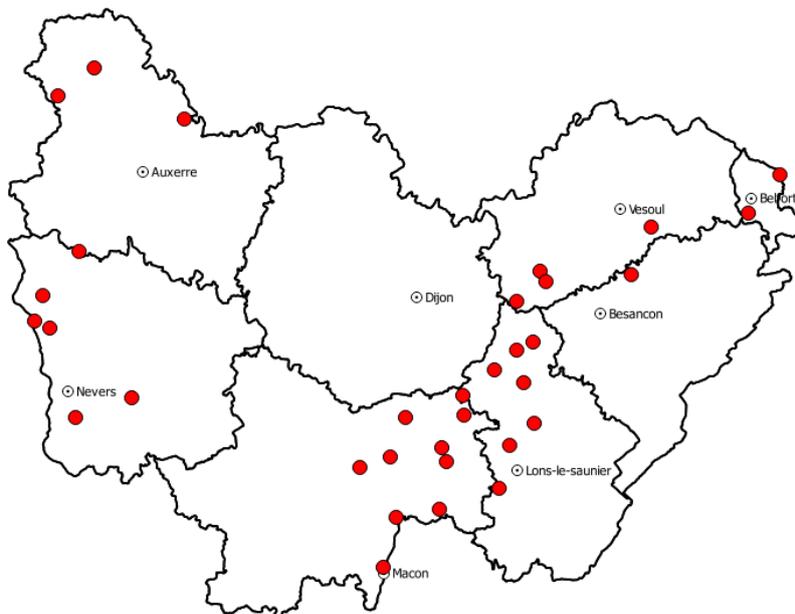
- Stade 10 feuilles à floraison femelle.
- Pyrale : pic de vol largement dépassé dans la région.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



Au 7 juillet, le réseau d'observation est constitué de 33 parcelles : 9 en Saône-et-Loire, 8 dans le Jura, 5 dans la Nièvre, 4 dans l'Yonne, 4 en Haute-Saône, 2 dans le territoire de Belfort et 1 dans le Doubs.

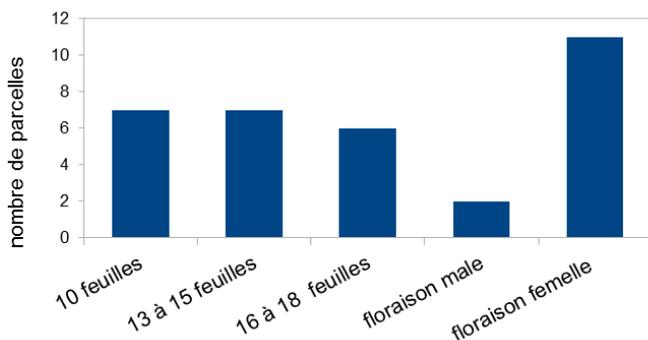


Localisation des parcelles observées du 6 et 7 juillet 2020

Stade du maïs

Les premiers maïs atteignent le stade floraison femelle.

Stades du maïs le 7 juillet 2020

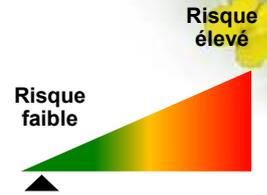


1/3 des parcelles du réseau ont atteint le stade floraison femelle
Photo Antoine VILLARD - CA71



Pucerons

Les auxiliaires (syrphe, chrysopes et coccinelles) sont bien présents. De faibles populations de *Sitobion avenae* sont encore signalées mais bien en dessous des seuils de traitements (une seule parcelle avec 100 à 500 pucerons/plantes à Germiny (89)).



Les premières colonies de *Rhopalosiphum padi* ont été observées à VELLESMES ECHEVANNES (70) et PESMES (70) avec 15 % des pieds atteints.

Le retour d'un temps sec et chaud peut favoriser leur développement.

Il convient de surveiller les parcelles, notamment pendant la floraison femelle.

Seuils d'intervention

RAVAGEURS	Période de sensibilité	SEUIL D'INTERVENTION A RETENIR
Pucerons <i>Metopolophium dirrhodum</i>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles. 200 pucerons/plante au-delà de 10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion avenae</i>	3 à 10 feuilles. 10 feuilles à floraison	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) 1000 pucerons/plantes : Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons <i>Rhopalosiphum padi</i>	Début Juillet / début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

Identifier les différents pucerons présents sur maïs

METOPOLOPHIUM DIRRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.



Colonie de *Rhopalosiphum padi*, les populations sont en diminution grâce aux auxiliaires.
Photo Emeric Courbet - CA70



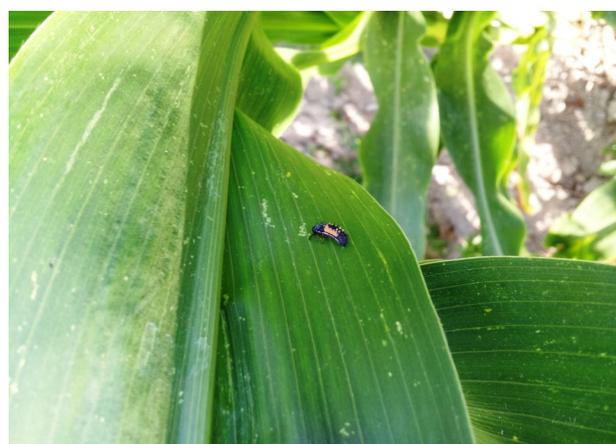
Les auxiliaires des pucerons sont observables



Chrysope adulte
Photo Emeric Courbet - CA70



Œufs de chrysope
Photo Emeric Courbet - CA70



Larve de coccinelle
Photo Antoine Villard - CA71



Œufs de syrphe
Photo Emeric Courbet - CA70



Coccinelle
Photo Emeric Courbet - CA70



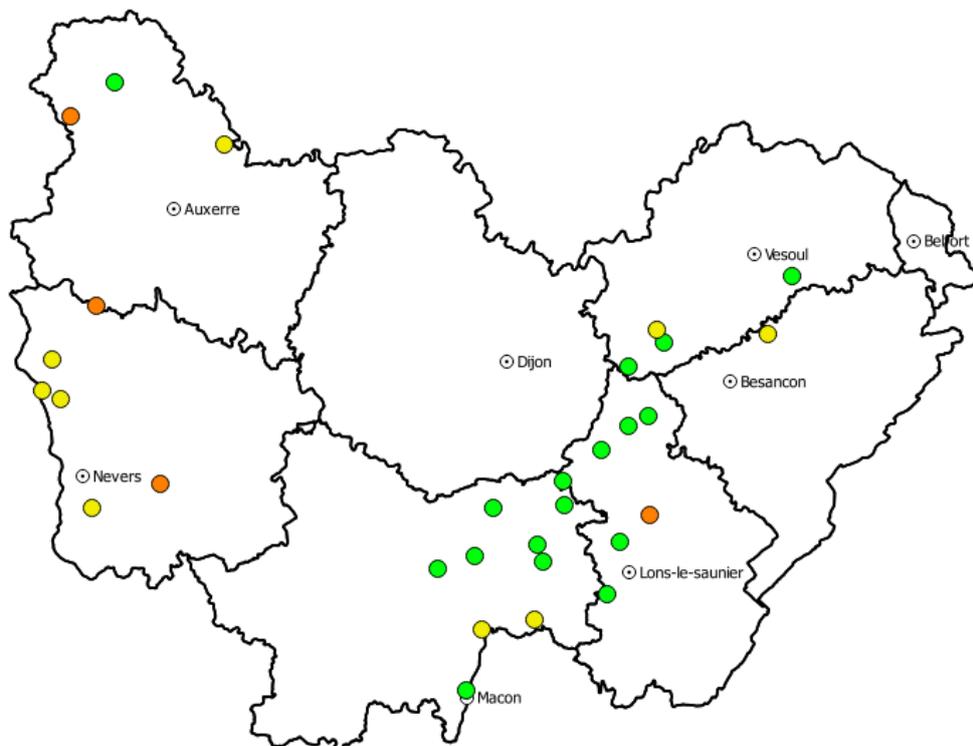
Pyrale

Sur les 30 pièges mis en place et relevés dans la région, 13 sites ont piégé des pyrales adultes. Le nombre de site avec des captures sur les pièges à phéromones est stable mais le nombre de capture continue à baisser.

date	% de parcelles avec piégeage de papillons
2 juin 2020	14 %
9 juin 2020	44 %
16 juin 2020	54 %
23 juin 2020	54 %
30 juin 2020	42 %
7 juillet 2020	43 %

La présence de plusieurs races de pyrale avec une ou deux générations complique la lutte, mais il semble que partout le pic de vol est bien achevé.

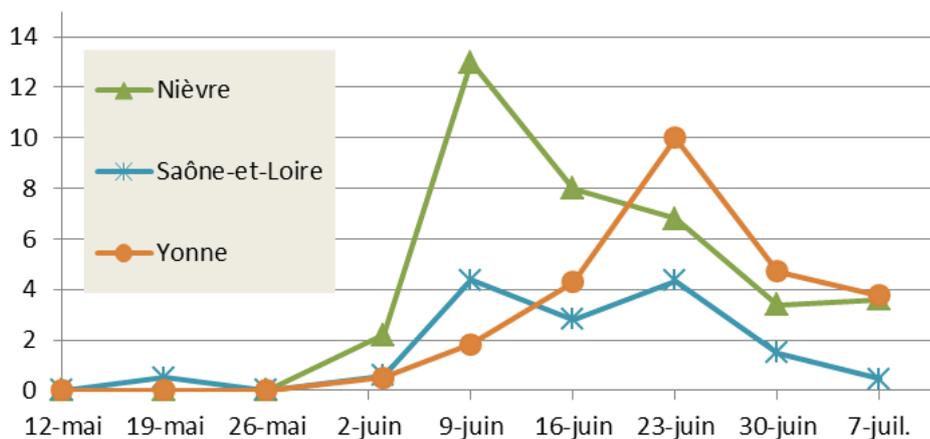
Carte des captures de pyrales relevées le 6 et 7 juillet 2020



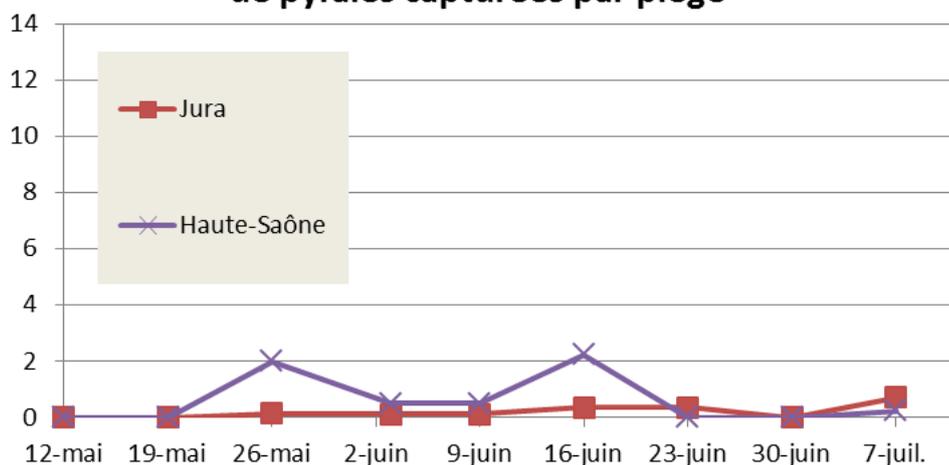
- Aucun piégeage
- 1 à 4 pyrales
- 5 à 10 pyrales
- 11 à 20 pyrales
- 21 à 50 pyrales



Evolution du nombre
de pyrales capturées par piège



Evolution du nombre
de pyrales capturées par piège



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 07 07 2020

Piégeages des pyrales adultes

Commune	Département	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin	9-juin	16-juin	23-juin	30-juin	07-juil
Ruffey-les-Beaunes	21			0	0	0		7	0	
Argilly	21		0	0	0	0	0	2	0	
Corpeau	21			0	0	0	0	2	0	
Rignosot	25								0	0
Belmont	39		0	0	0	0	1	0	0	
Arlay	39		0	0	1	0	1	0	0	0
Rochefort-sur-Nenon	39		0	0	0	0	0	0	0	0
Gevry	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annoire	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vincelles	39	0	0	1	0	1	1	3	0	0
Orchamp	39				0	0	0	0	0	0
St Lothain	39	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Varennes-les-Narcy	58		0	0	1	1	3	1	1	2
Mesves-sur-Loire	58	0	0	0	4	0	0	1	3	2
St Quentin-sur-Nohain	58	0	0	0	2	17	5	10	3	2
Chevenon	58			0	0	34	18	8	8	4
Anlezy	58		0	0	4		14	14	2	8
Velesmes-Echevannes	70	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Cornot	70				0			0		
Cugney	70	0	0	4	0	1	9	0	0	0
Pesmes	70	0	0	1	2	1	0	0	0	0
Valleriois-le-bois	70					0	0	0	0	0
Montpont	71	0	2	0	0	17	6	5	4	2
Simard	71			0	0	0	2	0	0	0
Devrouze	71		0	0	1	1	3	0	0	0
Baudrières	71				0		2			
July-les-Buxy	71		0	0	2	0	1	0	0	0
Pierre de Bresse	71			0	1	2	0	4	4	0
Saint Loup de Varennes	71			0	2	13	9	5	1	0
Farges-les-Mâcon	71			0	0	2	2	8		2
Verjux	71			0	0		0	16	3	0
Mâcon	71	0	0	0	0	0	3	1	0	0
Champignelles	89	0	0	0		0	0		0	
Butteaux	89				1	4	6		4	
Germigny	89					0	0	6	3	3
Chamvres	89				0	2	12		8	
Vernoy	89				1	0	3	3	14	7
Sens	89						0		0	0
Saintpuits	89		0	0	0	5	9	21	4	5



Des observations de pontes ont été réalisées cette semaine dans le Jura à ARLAY, ST LOTHAIN et VINCELLES, dans la Haute-Saône à VELLESMES-ECHEVANNES, VALEROIS le BOIS et à RIGNOSOT dans le Doubs :

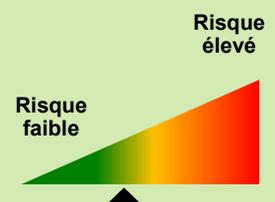
- 7 nouvelles pontes sur 100 pieds ont été observées à CUGNEY (70)
- 4 nouvelles pontes sur 100 pieds ont été observées à RIGNOSOT (25).
- 2 nouvelles pontes sur 100 pieds ont été observées à VALEROIS le BOIS (70)



Ponte fraîche de pyrale
Photos : Emeric COURBET – CA 70

Lutte contre la pyrale

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante.
Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes.
Les piégeages des papillons (adultes) ont partout diminué.
Le pic de vol est dépassé dans la région.
Il est trop tard pour intervenir.



Autres ravageurs

Cicadelles vertes

La présence de cicadelles vertes est toujours signalée sur 17 % des parcelles observées. En cas de fortes populations, les piqûres provoquent des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des tiges. La nuisibilité est nulle.



Cicadelle verte *Traces de nutrition*
Photo Emeric Courbet - CA70



Chrysomèle du maïs

Le réseau de piégeage de chrysomèles (33 parcelles) a été mis en place la semaine dernière. Les premières captures ont été réalisées sur une parcelle à Arlay (39).



Chrysomèle du maïs (adulte)
Photo Antoine Villard - CA71



Piège à chrysomèle du maïs
Photo Antoine Villard - CA71



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

